

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance du 24 février 2023

↳ Ordre du jour

Synhèse :

Le conseil commence par un sujet très clivant qui concerne le développement durable (point 1 de l'ordre du jour) et en particulier la **protection du tombolo**. HTN, par la voix d'Eric Martin, a ouvert le débat sur les projets de sauvegarde du tombolo et a lancé l'alerte sur les effets indésirables de la digue en béton souhaitée par la municipalité. Pour HTN, la sagesse voudrait que l'on privilégie une solution réversible et peu coûteuse, à savoir celle du recul stratégique de la route et du canal. C'est en tout cas ce qu'il faudrait envisager avant toute solution « dure » surtout si elle est incertaine. Malheureusement, le débat a tourné court avec un maire qui pratique plus facilement l'insulte (encore et encore...) que les réponses argumentées et ne jure que par la construction irréversible d'une digue en béton.



Sur le point 2 de l'ordre du jour, c'est-à-dire le **Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)** défini comme une discussion tenue par le conseil municipal sur les grandes lignes du budget à venir, le Maire s'est félicité d'un bilan financier qui apparaît assez flatteur à première vue. Mais pour HTN, le Maire, pour apparaître comme un bon gestionnaire, comprime en réalité abusivement le budget de fonctionnement et donc néglige l'entretien de la ville pour des économies qui nous coûtent cher au final (abstention).



Sur les points 10 et 11, Martine Agosta pour HTN a pointé le cadeau fait à MTPM de près de 800.000€ et a expliqué le vote contre du groupe. Ce manque à gagner pour la ville est d'autant plus incompréhensible que l'usage de locaux communaux délégués à MTPM est une situation fréquente qui n'implique pas forcément et systématiquement la **cession du foncier**.

HTN HYERES TOUT NATURELLEMENT

Hôtel de ville

12, Avenue Joseph Clotis
BP 709 - 83412 HYERES CEDEX

Conseillers Municipaux :

Karine Tropini – Eric Martin – Martine Agosta – Jean-David Marion – Geneviève Burki



QUESTIONS D'ACTUALITE POSEES PAR NOTRE GROUPE

Question 1

Le festival de bande dessinée de Solliès-Ville se tient traditionnellement fin août depuis près de 30 ans. Ce rendez-vous culturel est à chaque fois préparé avec passion par Pascal Orsini, fondateur de la manifestation. Selon Var-Matin du 15 juillet 2022, il semblerait que ce festival ne corresponde plus à ce que veut la mairie de Solliès-Ville. D'ailleurs depuis la coupure du Covid, le format de cette manifestation a été réduit en restant tout de même qualitatif puisque 5 "grands prix d'Angoulême" figuraient sur la liste des auteurs de l'édition 2022. Selon l'organisateur, la réduction de la voilure de ce festival semble dictée par des problèmes de sécurité, d'accès et de circulation.

Quand on connaît la configuration du village de Solliès-Ville, cela se comprend tout à fait. Aussi, si cette information était confirmée, ne serait-il pas opportun de proposer à l'organisateur historique de revenir s'installer dans notre commune pour compléter l'offre culturelle de Hyères et ainsi participer à l'amélioration de son image et de son attractivité.

Réponse du maire >>> pourquoi pas à envisager, sous réserve de l'accord de l'organisateur.

Question 2

Nous avons été interpellés par des habitants concernant **les travaux du bas de l'avenue Gambetta** qui sont très intenses actuellement.

Certaines de ces personnes, à mobilité réduite, rencontrent d'énormes difficultés pour se déplacer à même la terre, les trous et divers obstacles de chantier.

Afin d'améliorer la sécurité des déplacements piétons sur les zones de travaux, nous vous proposons d'installer des platelages qui permettraient de sécuriser et d'améliorer la circulation piétonne.

Réponse du maire >>> des tapis synthétiques vont être installés pour faciliter les déplacements.